

rénovation des bâtiments

Un coup de jeune pour la Poste



S. Bourain

Actualité municipale
& communautaire
Associations
Brèves et infos

Le Mot du Maire



La situation sanitaire ne nous a pas permis d'organiser en janvier la traditionnelle cérémonie des vœux, et j'ai dû me résoudre à un simple communiqué sur les réseaux sociaux...

L'élu travaille pour les habitants, aime le partage et les contacts, et nous en sommes tous privés aujourd'hui.

L'année 2021 porte toutes nos espérances d'un retour à la liberté d'aller et venir, d'embrasser nos proches, de faire la fête avec nos amis, nos voisins...

Lorsque les associations pourront reprendre leurs activités, elles bénéficieront de nouveaux locaux (la salle multi-activité en cours d'achèvement à côté de l'école), de locaux rénovés (la salle Bontemps à Mortagne où des travaux sont en cours), et de nouveaux créneaux libérés à la salle des fêtes.

Nos projets se portent maintenant sur l'accueil de commerces, services et professions paramédicales. L'ancienne poste, actuellement en travaux, sera disponible en avril pour une ostéopathe et un kinésithérapeute (nous sommes toujours en recherche pour le kiné, plusieurs pistes mais rien de ferme).

Concernant l'ancienne COOP, nous lançons la consultation de maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'un restaurant, d'un local commercial et d'un ou deux logements.

Diverses initiatives privées vont aussi permettre la mise à disposition de locaux pour des commerces ou services. Thairé est dans une dynamique positive, nouveaux habitants, candidats à la création de commerces ou services.

Nous accompagnerons, dans la mesure de nos moyens, tous ces projets. Vous avez répondu présents pour soutenir la mise en place d'un marché hebdomadaire, vous serez présents pour soutenir toutes ces nouvelles initiatives à venir.

Ensemble, nous ferons vivre notre village.

La commission communication travaille à une refonte de nos supports : logo, charte graphique, site internet, maquette du bulletin...

Le dernier bulletin de l'année devrait paraître selon la nouvelle formule, plus agréable à lire et plus complet en informations.

Dès ce numéro, nous vous proposons l'ordre du jour des derniers conseils municipaux, le contenu intégral étant accessible sur le site de la mairie.

Même si nous ne pouvons tenir nos cafés citoyens, les élus sont à votre disposition, prenez contact avec l'accueil de la mairie et vous serez rappelés dans les meilleurs délais.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Marie-Gabrielle NASSIVET

S'informer sur l'action municipale

Les médias :

Vous pouvez vous informer sur l'action municipale sur le site internet de la commune www.thaire.fr,

sur la page facebook « mairiedethaire », le panneau lumineux d'entrée de bourg.

Vous pouvez aussi rencontrer le maire et les adjoints sur rendez-vous.

MAIRIE

Place de la Mairie

17290 THAIRE

Tél : 05 46 56 17 14

accueil.mairie@thaire.fr www.thaire.fr

facebook.com/mairiethaire



Horaires Mairie :

le lundi de 8h30 à 18h30

du mardi au vendredi

de 8h30 à 12h15

Agence Postale :

le lundi de 8h00 à 18h00

du mardi au vendredi

de 8h00 à 12h15

le samedi de 9h00 à 12h00

Vie municipale, brèves



Thairé vient d'adhérer à la jeune association "LES MAIRES POUR LA PLANÈTE" qui compte aujourd'hui 86 communes adhérentes sur la Charente-Maritime.

Cet engouement démontre la forte volonté des maires d'agir en faveur de l'environnement, sans esprit partisan, et tout en agissant au plus près du terrain.

L'association recense les bonnes pratiques environnementales et s'engage à les faire largement connaître afin que chacun puisse s'inspirer de

celles qui ont fait leur preuve. Elle privilégie les dispositifs opérationnels, efficaces, peu coûteux et/ou qui bénéficient de subventions.

« A Thairé on aime notre cadre de vie et on agit en commun pour le préserver... »

Zéro phyto sur nos espaces communs, engazonnement du cimetière, jardins partagés, lutte contre les dépôts sauvages, sobriété énergétique, actions contre le gaspillage alimentaire, cafés citoyens ...

Chaque engagement compte ! »



S. Bourain

Un chemin redécouvert



Si vous vous promenez rue de la Touche, vous êtes certainement passé à côté sans le voir.

A la faveur d'un débroussaillage, un passage à été redécouvert entre la rue de la Touche et le Chemin du Bois Charmant. Entièrement nettoyé et débroussaillé par nos employés communaux, il offre maintenant une promenade ombragée, mais attention aux souches restantes!

Moins heureux...



Nos chemins creux nous réservent parfois des surprises, au détour d'une haie... Palme de l'originalité pour ce canapé déposé dans les bois, qui nous change des éternels pneus, déchets de chantier et cannettes aluminium.

(NB : 1 dépôt = 1 dépôt de plainte...)



Ateliers communaux

1 LES TRANSPORTS
Les communes adhérentes favorisent les liaisons douces, la réduction de la vitesse des véhicules, l'usage de la bicyclette, la marche à pied grâce aux aménagements de leurs voiries ; elles promeuvent les transports en commun et le covoiturage.



2 L'ÉNERGIE
Les communes adhérentes réduisent leur consommation d'énergie (coupure de l'éclairage public la nuit, passage aux leds...) et privilégient les énergies renouvelables (panneaux solaires, biomasse...).



5 L'ENTRETIEN DES ESPACES ET DES BÂTIMENTS PUBLICS
Les communes adhérentes utilisent du matériel d'entretien écoresponsable et réduisent la consommation énergétique de leurs bâtiments. Dans la mesure du possible, elles s'engagent à réduire l'artificialisation des espaces publics et à planter des arbres en ville afin de créer des îlots de fraîcheur.



6 LA GESTION DES DÉCHETS
Les communes adhérentes privilégient l'économie circulaire et incitent les habitants à réduire leur production de déchets (composteurs, canisettes, récupérateurs de mégots, bacs à marée...).



3 L'ALIMENTATION
Les communes adhérentes encouragent les circuits courts, la production locale et la préservation des espaces naturels. Elles favorisent le bio et les circuits courts dans leurs restaurants scolaires.



7 LA FORMATION LA COMMUNICATION LA TRANSMISSION
Les communes adhérentes communiquent régulièrement auprès des habitants, notamment des jeunes, (conférences, articles, journées d'actions) afin de les inciter à adopter et transmettre les bons réflexes et les bonnes pratiques environnementales.



4 LE CADRE DE VIE
Les communes adhérentes sensibilisent et incitent les habitants, le secteur associatif et les professionnels (commerces, artisans, BTP...) à adopter des pratiques respectueuses de l'environnement.





Concours de décorations de Noël « éco-responsables »

En décembre 2020 a eu lieu le premier concours de décoration de Noël éco-responsable de Thairé !
 Merci à tous les participants qui se sont donnés à cœur de décorer leurs maisons et de nous faire rêver dans un contexte sanitaire difficile ! Bravo aux gagnants pour leur créativité ; les familles Grellety, Foireau et Vinet.
 Vous pouvez dès à présent et pendant toute l'année mettre de côté tous les matériaux qui pourront vous servir pour de nouvelles créations ingénieuses en 2021. Nous vous réservons plein de surprises pour cette nouvelle édition !

En attendant, laissons les lutins se reposer jusqu'au lancement des ateliers de fabrications dont nous vous reparlerons à l'approche des prochaines fêtes.



La distribution des repas de Noël

*Cette année n'est décidément pas comme les autres !
 Le traditionnel repas des aînés à la salle des fêtes, n'a pas pu se tenir..*

Pour pallier à l'absence de ce moment de convivialité annuel, la commune a proposé des repas individuels à chacun, préparé par notre traiteur habituel « Aunis réception »

Bien que non dansante, la formule a plu puisque ce ne sont pas moins de 130 repas qui ont été distribués.



Internet Aunis Reception

Vos Marchés Gourmands

Pour égayer les fêtes, nos commerçants du mercredi matin, rejoints par quelques autres ont proposé deux marchés gourmands les 23 et 30 décembre, en fin d'après midi place de l'Eglise.

Sous un beau soleil d'hiver vous avez pu découvrir ou redécouvrir leurs produits.

Cette formule qui a séduit se refera en nocturne aux beaux jours et -qui sait,- peut être sans masques !



E. Rivollier

Vie municipale, brèves

Début des vaccinations

La campagne de vaccination contre le Covid-19 a débuté et la commune a souhaité aider les personnes de plus de 75 ans dans leurs démarches.

Mme le Maire s'est rapprochée du Maire de Châtelailon-Plage, Stéphane Villain, pour convenir avec lui de créneaux regroupés, incluant la prise de rendez vous pour le rappel.

Vendredi 5 février, le minibus de la commune a donc fait 2 aller retours au centre de vaccination de Châtelailon-Plage, pour accompagner deux groupes de Thairésiens et Thairésiennes. 12 nouveau rendez-vous ont pu être octroyés pour le 25 février. Nous maintenons bien sûr notre demande de créneaux supplémentaires.

Sécurité Routière

Lettre commune St Vivien -Thairé sur la sécurité routière

Nous connaissons tous la dangerosité des routes départementales qui nous desservent. étroites, sinueuses et mal balisées, elle sont le théâtre d'accident parfois mortels.

Les Maires de St Vivien et de Thairé se sont associés pour adresser un courrier au Département, afin de rappeler cette dangerosité et demander des aménagements visant à sécuriser la route et modérer la vitesse.

Depuis début mars des réfections d'accotements sont effectuées par le Département sur ces axes.



RD 203E5 (google street view)

La pédagogie du radar



S. Bourain

La commune possède plusieurs radars pédagogiques mobiles qui sont déplacés régulièrement.

Cet appareil permet de rappeler aux automobilistes leur vitesse, notamment dans les zones de vitesse réduite ou les portions dangereuses.

Si vous roulez trop vite, l'appareil vous invite à lever le pied.

Cet appareil n'est pas répressif, mais en revanche de vrais contrôles de gendarmerie ont lieu régulièrement sur nos axes, avec risque de verbalisation en cas d'infraction.

Une mise en zone « 30 » de l'ensemble du bourg et de ses écarts est à l'étude.

Des économies pendant le couvre-feu

Vous êtes nombreux à nous avoir fait part de votre satisfaction à voir les lampadaires s'éteindre plus tôt en cette période de couvre-feu. En effet, inutile d'éclairer des rues vides. L'éclairage se coupe à 22h mais les périodes d'allumage du matin et du début de soirée ne changent pas.

Eoliennes, où en est-on ?



Bien avant le lancement du projet « La Rochelle Territoire Zéro Carbone » qui intègre la production d'énergie éolienne dans les solutions proposées, le territoire de l'Agglomération a intéressé les promoteurs éoliens.

Aujourd'hui des projets de longue date sont à la phase du dépôt de permis de construire, notamment dans le secteur de Vérines et Saint-Médard d'Aunis.

Pour ce qui concerne le Sud du territoire, (Thairé et les communes voisines) nous savons qu'un promoteur s'intéresse à la zone et échange avec nos voisins. Nous lui avons signifié notre refus de voir arriver ces machines sur les hauteurs de la commune pour des questions d'impact sur le paysage et de risque « d'encercllement ».

Pour l'instant cette société n'a pas déposé de permis de construire mais continue ses travaux préalables.

On constate par ailleurs chez les habitants de l'Agglo que plus les projets se précisent, plus la contestation s'amplifie et s'organise, amenant les inévitables querelles des « pour » et des « contre ».

A la demande de plusieurs communes concernées par des projets, une réflexion sur les paysages et l'impact des éoliennes est engagée avec l'Agglo sur le premier semestre 2021.

En effet, l'avis des communes a évolué depuis le mandat précédent et maintenant nous sommes plus nombreux à être défavorables.

Thairé va participer à ces travaux. Nous en attendons une affirmation du caractère emblématique de nos paysages, d'où l'on voit loin, que l'on voit de loin et qui selon nous méritent d'être préservés.

Bâtiments communaux

La commune renforce son attractivité en engageant un programme de construction et de rénovation de bâtiments pour l'usage des professionnels, des associations et de l'école.

Construction d'une chaufferie bois et d'une salle multi-activités



La construction de ce bâtiment, décidée sous le mandat précédent, est sortie de terre en 2020, il sera mis en exploitation à partir de fin avril 2021.

La chaufferie bois (granulés) va assurer le chauffage de la salle multi-activités et de l'école. Ce nouvel outil va permettre de supprimer la facture de fuel alimentant l'ancienne chaudière de l'école. La salle multi-activité représente 200 m² mis à disposition des habitants.

Elle est composée d'un dojo de 100m² et de 2 salles de 50 m² séparées par une cloison amovible. L'ensemble des volumes est modulable pour une plus large utilisation. Ce bâtiment va être mis principalement à disposition des activités scolaires, périscolaires et associatives.

Ces nouveaux locaux vont permettre un réaménagement à suivre de la salle des fêtes.

Rénovation de l'ancienne poste

L'ancienne poste est en cours de d'aménagement en 2 locaux qui vont être mis à la disposition à partir de mai 2021 .

La façade vient d'être réhabilitée. Qu'on se rassure la façade du bâtiment mitoyen va aussi être nettoyée...



L'ancienne COOP

La commune a fait l'acquisition des locaux de l'ancienne COOP afin de créer des locaux commerciaux, dont un restaurant et un logement d'habitation. Le bâtiment va être complètement rénové. Le projet verra sa fin de réalisation pour le printemps 2023.

Rénovation intérieure de la salle Bontemps de Mortagne

La salle Bontemps de Mortagne va être isolée, l'installation électrique revue et une cuisine va y être aménagée afin de pouvoir organiser des cours de cuisine. Cette rénovation va être réalisée par le service technique de la commune. La fin des travaux est prévue pour avril 2021.

Local Jeunes

L'encadrement en pierre de la porte d'entrée vient d'être restaurée ainsi que la partie basse de la toiture.

Pour réduire les coûts, une petite équipe de conseillers municipaux a participé à la préparation du chantier de toiture.. Coup de chapeau !

Les pavés de l'église

Un autre coup de chapeau, pour nos employés communaux qui ont effectué une reprise du pavage de l'allée centrale de l'église, très délicate et très réussie !



ORDRE DU JOUR des Conseils Municipaux des 6 derniers mois

Les conseils municipaux sont publics et même si la période actuelle n'est pas propice à l'accueil de public aux séances, vous pouvez retrouver les ordres du jours ainsi que les compte-rendu à l'affichage devant la mairie, ou sur le site www.thaire.fr

JEUDI 8 OCTOBRE 2020

APPROBATION COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JUILLET 2020

FINANCES

- Accord de garantie complémentaire d'un emprunt foncier de 4 logements locatif sociaux au lotissement « Le Clos des Avocettes » à Atlantic Aménagement ;
- Demande de subvention au titre des Amendes de Police Réalisation de parking et cheminement piétonnier ;
- Demande de subvention pour les travaux de la façade de l'ancienne Poste ;
- Convention de mise à disposition CPI de Thairé - Prise en charge des frais de fonctionnement (eau-électricité) ;
- Fixation du taux de base de l'indemnité représentative de logement des instituteurs pour 2019 (*versée par le CNFPT*).

SERVICE EAU POTABLE – EAU 17

- Présentation du rapport RPQS « Eau potable » 2019 (Rapport sur le Prix et la Qualité du Service).

INTERCOMMUNALITÉ

- Commission Evaluation des Charges Transférée (CLECT) ;
- Désignation des représentants communaux (1 titulaire - 1 suppléant) ;
- Présentation du rapport d'activité 2019 CdA La Rochelle.

INSTITUTION ET VIE POLITIQUE

- Règlement intérieur du Conseil Municipal ;
- Droit à la formation des élus (DIF : Droit Individuel à la Formation).

MARCHÉS PUBLICS

- Mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée pour la réhabilitation d'un bâtiment communal à destination d'une maison d'assistantes maternelles (MAM), d'un local commercial et deux logements communaux. Choix du maître d'ouvrage délégué.

MERCREDI 25 NOVEMBRE 2020

APPROBATION COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU -8 OCTOBRE 2020

FINANCES

- Décision modificative n°2 Budget principal ;
- Subvention de fonctionnement exceptionnelle à l'association « Thair'et Jardins » ;
- Prêt relais (subventions à venir et FCTVA salle multi activités et chaufferie bois) ;
- Vente d'une bande de 357m² sur la parcelle F703 « Plaine de Jeux » ;

- Projet réhabilitation du bâtiment communal « Ancienne Poste » : *Validation des devis des entreprises ; Prêt travaux ; Demande de subvention au Conseil Départemental - fonds de revitalisation ; Décision modificative (DM n°1) budget annexe rue du Temple.*

PERSONNEL

- Contrat de groupe d'assurance du personnel ;
- Actualisation du tableau des effectifs.

URBANISME

- Deux conventions préalables d'incorporation dans le domaine public des espaces et des équipements communs du lotissement le Hameau de Dirac : une première pour la partie Ouest et une seconde pour la partie Est ;
- Modification simplifiée N°1 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) de l'Agglomération de La Rochelle ;
- Convention avec la société Orange pour l'effacement des réseaux coordonnés rue du Général de Gaulle à Mortagne.

ENFANCE – JEUNESSE

- Convention pluriannuelle d'objectifs (CPO) 2021-2024 Angoul'loisirs.

MARCHÉS PUBLICS

- Avenant n°2 marché : Salle multi-activités lot n°2 gros œuvre ;

JEUDI 21 JANVIER 2021

APPROBATION COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 NOVEMBRE 2020

MARCHÉS PUBLICS

- Avenants de prolongation des délais du marché : Salle multi-activités.

LUNDI 1^{er} MARS 2021

APPROBATION COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JANVIER 2021

FINANCES

- Demande de subvention pour les travaux de rénovation de la salle communale « Bontemps ».

MARCHÉS PUBLICS

CONSTRUCTION DE LA CHAUFFERIE BOIS

- Avenant travaux en plus et moins-value du marché Lot 6 « chauffage – réseau de chaleur ».

INTERCOMMUNALITÉ

- Présentation du rapport de la Chambre Régionale des Comptes relatif au contrôle des comptes et de la gestion de la communauté d'Agglomération Rochelaise ;
- Présentation du rapport de la Chambre Régionale des Comptes de Nouvelle Aquitaine – rapport thématique sur les politiques de l'habitat et du logement ;
- Avis sur le projet de Pacte de Gouvernance de la CDA de La Rochelle ;
- Désignation des représentants de la commune aux commissions statutaires de la communauté d'agglomération de la rochelle.

À l'école

Ce premier semestre s'est déroulé avec le port du masque pour tous : élèves (sauf les maternelles), enseignants, agents d'entretien et personnel périscolaire.

Dans le respect du protocole sanitaire, la désinfection des locaux est faite chaque jour par nos agents, tous les soirs pour l'ensemble du bâtiment et une fois supplémentaire dans les sanitaires des primaires et maternelles lors de la pause méridienne.

Au périscolaire

Toujours en application du protocole sanitaire, l'accueil des enfants se fait à la porte d'entrée côté garderie, avec lavage des mains en arrivant et en quittant la garderie.

Les enfants sont accueillis par groupe classe, afin de ne pas faire de brassage, maintenus chacun dans des espaces dédiés à l'intérieur comme à l'extérieur, à bonne distance entre chaque groupe.

Il en est de même pour le **temps de cantine**, où nous avons dû augmenter la distance entre les groupes classes, suite au durcissement du protocole. 2 classes (les CM2 et les CE2-CM1) déjeunent dans la salle motricité qui a été équipée à cet effet provisoirement. Après rangement et désinfection, elle est remise chaque jour à disposition des enseignants pour le temps de classe.

La communication avec le périscolaire, se fait principalement par mail, cependant Emilie et Christine se tiennent à votre disposition sur demande et vous remercient pour votre soutien et votre compréhension.

Le dortoir de l'école

Le dortoir va être aménagé avec de nouveaux lits, suite à l'augmentation croissante du nombre d'enfants de petite section. Les couchettes étaient trop nombreuses et ne per-

mettaient pas assez de distance entre chacune d'elles.

Nous avons commencé à équiper le dortoir de 2 couchettes superposées en bois. Le dortoir sera rééquipé en totalité de ce modèle d'ici la fin du mois de mars.

Coût total de l'opération : 15 lits doubles et 30 matelas 7700€ et les rideaux 700€.

Les enfants sont ravis d'y faire la sieste, nous avons même du mal à les réveiller !

Lutte contre le gaspillage alimentaire

Cette année, l'équipe de cantine s'est inscrite dans un parcours de **lutte contre le gaspillage alimentaire**, en partenariat avec la communauté de l'agglomération de La Rochelle.

L'objectif est de réduire le gaspillage alimentaire, grâce à un accompagnement sur 2 ans, des rencontres et échanges avec d'autres communes et des apports de connaissances techniques.

Nous avons commencé avant les vacances scolaires de février par une pesée journalière des déchets alimentaires, durant 15 jours.

Les quantités gaspillées sont impressionnantes ! Nous vous tiendrons informés des constats et des actions engagées.

Projet

« Le Thairé d'autrefois »

Le périscolaire va également participer à un projet, lors de quelques mercredis et des vacances scolaires, sur une durée de 2 ans.

Nous avons été sélectionné suite à un appel à manifestation de la Région Nouvelle Aquitaine, relayé par la Communauté d'agglomération de La Rochelle. Celui-ci a pour objet l'éducation au numérique, favoriser la compétences des enfants, leurs créativité, apprendre de nouvelles pratiques d'activités artistiques, culturelles... via le numérique !

Notre Thème sera « le Thairé d'autrefois », faire vivre de vieux clichés sur une carte interactive, réaliser une expo photos.

Apprendre aux enfants à collecter des données, prendre des photos, faire des interviews en puisant dans le savoir et les souvenirs de nos anciens, utiliser des logiciels de construction comme la 3D.

Ce projet nous permet d'obtenir des heures de formation à de nouveaux outils numériques mais également du matériel : 2 tablettes, 2 ordinateurs portables, 2 appareils photos et 1 vidéoprojecteur interactif.

Un début d'année bien rempli pour tous et qui a encore fait appel à la capacité de s'adapter rapidement de tout le personnel.



CCAS, brèves

le CCAS Centre Communal d'Action Sociale

A chaque nouveau mandat, un nouveau Conseil d'Administration (CA) du CCAS se met en place.

Le nombre de membres est fonction de la taille de la commune, à Thairé il est constitué de 11 personnes dont le maire d'office, 5 personnes élues au sein du Conseil municipal et 5 personnes nommées par le maire pour leur compétences liées au social .

Les missions du CCAS dans une commune : favoriser la solidarité, lutter contre l'exclusion, accompagner les personnes vers les aides auxquelles elles ont droit, soutenir la population fragile.

Ces missions se concrétisent de plusieurs façons sur notre commune :

- *aides financières* : un habitant peut solliciter le CCAS pour un problème ponctuel : difficulté à régler une facture, accident de vie ou dépense imprévue

La personne est reçue par deux membres du Conseil d'Administration, le dossier est étudié en détail puis présenté en conseil d'administration en toute confidentialité. Un montant d'aide est alors proposé au vote du CA.

- Conseil et orientation : information sur la diversité des aides sociales, orientation vers les services compétents concernés, accompagnement dans les démarches..

- actions ponctuelles :

En 2019, une action d'information « Ma Maison à Venir »

En Novembre 2020, nous avons informé les jeunes de notre commune suivis par la Mission Locale qu'un appui à la mobilité pouvait leur être proposé . Sur demande, des co-financements du permis de conduire peuvent être pris en charge par le CCAS

Enfin plus récemment la prise de contact avec tous les habitants âgés de plus de 75 ans pour la vaccination COVID-19

« Entraide et Solidarité »

La Banque Alimentaire de Châtelailion-Plage

Si vous avez des difficultés pour finir le mois ponctuelles ou chroniques vous avez droit à ce service, situé salle polyvalente à l'entrée de Châtelailion-Plage.

Le mercredi matin de 11h à midi tous les quinze jours

Les colis sont copieux, ils sont établis en fonction de la taille de la famille, il y a de l'épicerie et du frais (légumes...) Vous pouvez passer par la mairie de Thairé ou vous présenter directement à Châtelailion-Plage Il y aura au préalable un entretien et un point sur vos difficultés financières



Chatelailion.fr

le minibus

Suite à notre appel à bénévoles, deux personnes nous ont rejoint avec enthousiasme pour conduire le véhicule ou faire l'accompagnement.

Nous avons aussi deux nouveaux usagers.

Merci aux conducteurs du minibus qui se sont portés volontaires pour conduire le minibus vers le centre de vaccinations



Des nouvelles du relais « Orange »

Les travaux du relais de l'opérateur « Orange » sont maintenant terminés. Cet ouvrage améliorera la qualité de la réception téléphonique des abonnés sur notre secteur et aux alentours.

Actuellement en phase d'essai, la mise en service définitive interviendra au cours du 1er semestre 2021.

NB : Si vous constatiez, à l'entrée en service, des perturbations de la réception TNT (réception par l'antenne râteau uniquement) vous pouvez le signaler à l'ANFR (Agence Nationale des Fréquences) au **0 970 818 818** (appel non surtaxé) ou écrire à **assistance.recevoirlatnt.fr**

Vous pouvez trouver des informations sur www.recevoirlatnt.fr

Développement Durable et Cadre de Vie

Gestion et prévention des déchets

Opération « Composteurs gratuits »

La CDA de La Rochelle vous propose un composteur gratuit, ce service vise à encourager les habitants à la pratique du compostage et ainsi à réduire le poids des ordures ménagères. Il est proposé depuis plusieurs années avec un retrait à l'unité de compostage de Périgny. Aujourd'hui pour faciliter leur retrait, ils seront aussi disponibles à l'accueil de la mairie de Thairé !

A partir du **lundi 15 mars** vous pourrez venir retirer vos composteurs directement à l'accueil de la mairie :

→ **Sur présentation d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et de votre carte de déchetterie**

Les composteurs sont gratuits et sont limités à 1 par foyer.



CDA La Rochelle

Que faire si vous trouvez un animal blessé ou perdu ?

Si l'animal se trouve sur le domaine communal, vous pouvez contacter la Mairie au 05.46.56.17.14 pendant les horaires d'ouverture (voir page 2).

La Mairie contacte alors le service en charge du secours ou du retrait de l'animal (fourrière animale, pompiers, Office Nationale de la Chasse et de la Faune Sauvage...).

Que se passe-t-il lorsque l'animal a été récupéré ?

- **Si il s'agit d'un chien ou d'un chat** il est scanné avec un lecteur de puce et les propriétaires seront contactés pour venir le récupérer .

La puce électronique pour identifier votre animale est obligatoire. Elle permet de vous retrouver tout de suite grâce à un fichier national appelé l'ICAD. Les associations qui récupèrent les animaux y ont accès et vous contactent suite aux informations que vous avez fourni avec la puce électronique : votre animal est pucé à votre nom avec vos coordonnées.



Source : Pixabay

Certains animaux partent à l'adoption alors que des propriétaires les cherchent depuis des mois, mais il est impossible pour les associations de les retrouver sans cette puce. Alors faites pucer vos compagnons !

Nous vous rappelons que les maîtres de chiens en divagation sont amendables et que la fourrière est payante pour les récupérer, ils peuvent se faire percuter sur la route et porter préjudice à d'autres personnes. Même s'ils échappent parfois à notre vigilance, essayez de les garder en lieu sûr ! Et si vous avez perdu votre animal, n'hésitez pas à contacter la mairie, à poster sur facebook sur le « Journal de Thairé » et sur « Pet Alert » : une chaîne de solidarité permet souvent de les retrouver sains et saufs sans que la fourrière ait à intervenir.

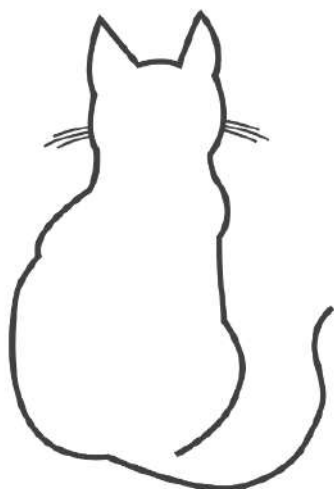
- **S'il s'agit d'un chien mordeur**, ou de catégorie 1 ou 2 qui n'est pas en règle et pour lequel vous n'avez pas fait les déclarations obligatoires en mairie, il peut vous être confisqué définitivement. N'oubliez pas de faire le nécessaire pour ne pas avoir à être séparé de votre compagnon !

L'animal se trouve sur le domaine privé

Tous les agents ne sont pas habilités à rentrer chez les particuliers, mais nous vous aiderons dans la mesure du possible à trouver une solution pour capturer l'animal et pour qu'il puisse nous être remis.

Plus d'informations dans le « Guide du Chien », livret très utile et plein de bons conseils créé par la CDA de La Rochelle, disponible à l'accueil de la mairie ou en ligne sur <https://www.agglo-larochelle.fr/-/animal-domestique-en-ville>

Notre convention avec l'association Planning Chat



**Association
Planning-Chat**

Seules 4 communes de la CDA de La Rochelle se sont engagées aux côtés de Planning Chat pour limiter le nombre de chats errants, en signant une convention permettant de capturer les chats et de les stériliser, Thairé en fait partie !

Les chats errants signalés sont capturés par l'association. Ils seront stérilisés, pucés au nom de l'association et soit placés à l'adoption, soit relâchés là où ils ont été trouvés.

La commune prend en charge le coût des stérilisations (1500€ / an)

Par ces signalements, vous aidez à éviter les reproductions massives qui rendent les populations de chats errants ingérables. Les chats qui ne sont pas placés à l'adoption ont accès à des sites de nourrissage chez des particuliers bénévoles dans le village, et vivent en toute liberté.

C'est le cas du petit Atlas, notre mascotte ! Ce petit chat aux oreilles pliées qui ronronne bizarrement, que vous voyez un peu partout... Atlas est un chat libre, il est pucé au nom de planning chat qui prend en charge tous ses frais vétérinaires, et une bénévole s'occupe de le nourrir et de les appeler en cas de besoin. Il est soigné, nourri et libre... mais il ne se reproduira pas et ne laissera pas de portées orphelines derrière lui.

Le cas particulier des animaux sauvages

Certains animaux ne peuvent malheureusement pas être sauvés, parce qu'ils sont considérés comme nuisibles, parce que nous n'avons pas le droit de les détenir en tant que particuliers même pour leur porter secours... Là encore, suite au signalement, la mairie contactera le service compétent et dans ce cas l'Office Nationale de la Chasse et de la Faune Sauvage.

Cependant, certains animaux peuvent être secourus, c'est alors à nous tous de devenir bénévoles d'un jour !

Il s'agit des **oiseaux européens** et de **petits mammifères** tels que les hérissons et les écureuils. Vous pouvez alors appeler directement le « Marais aux oiseaux » Centre de Sauvegarde départemental de la Faune Sauvage de l'île d'Oléron. Ce sont eux qui vous donneront les meilleurs conseils pour capturer et déposer l'animal dans le point relais le plus proche.

Lorsque vous portez secours à un animal, faites toujours attention à votre sécurité et à l'hygiène. Nous ne le savons pas forcément mais un oiseau tel qu'un héron par exemple, attaque d'abord les yeux pour se défendre !...

Le Centre de Sauvegarde vous conseillera de prendre l'animal avec des gants, de le mettre dans un carton aéré pour qu'il se repose (pas de cage pour les oiseaux qui s'y arrachent les plumes...), et de ne pas le soigner vous-même (ce qui est d'ailleurs interdit). Une fois recueillis ils seront soignés et auront les meilleures chances de survivre et de retrouver leur liberté...

Contact du Centre de Sauvegarde :
www.marais-aux-oiseaux.fr
05.46.75.37.54



© C. BAVOUX - Le Marais aux Oiseaux

La Mairie vous propose

Vous souhaitez aider les Thairésiens à porter secours à un animal sauvage de type oiseaux Européens ou petits mammifères, et à les transférer vers des points relais ? Nous vous proposons de nous contacter et de vous inscrire sur une liste de bénévoles « faune sauvage ». La commission en charge du réseau vous contactera alors pour vous en expliquer le fonctionnement.

Vos réponses à l'enquête :

« Commerces et services de proximité »

En octobre dernier nous avons joint au bulletin municipal un questionnaire afin de connaître votre regard sur **la proximité** et vos souhaits pour rendre notre commune encore plus attractive.

Aujourd'hui nous tenons vivement à remercier les **125 familles** ayant répondu à cette enquête.

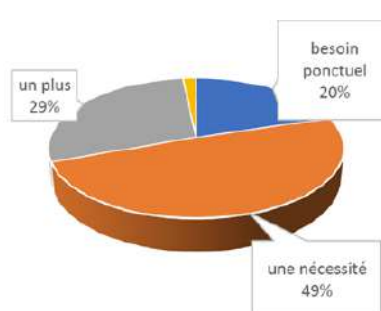
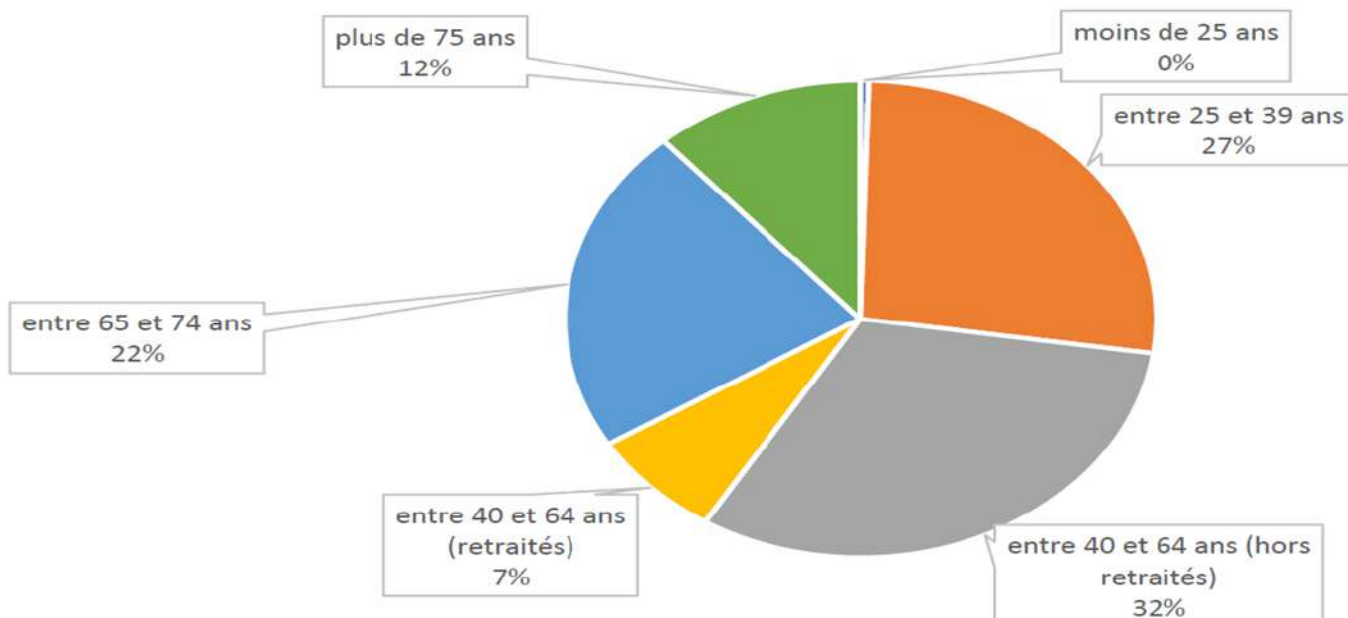
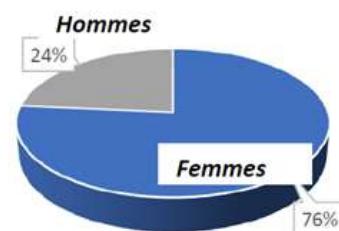
La situation sanitaire ne nous permet pas encore d'organiser à ce jour une réunion publique afin de vous en restituer le résultat et d'échanger sur les actions qui en découleraient.

Vous trouverez ci-dessous les premières analyses qui ressortent de cette enquête :

Comment se décomposent les réponses ?

A partir de la composition des foyers ayant répondu, les 125 familles ayant apporté leur concours à l'enquête représentent **16% de la population de Thairé** avec une composition moyenne de 2,35 personnes par foyer, soit un échantillon suffisamment conséquent pour que les réponses soient pertinentes.

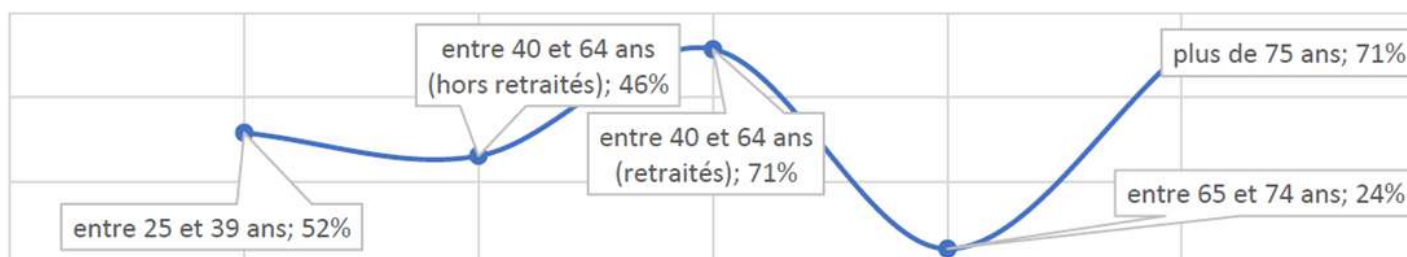
Les personnes ayant complété l'enquête sont majoritairement des femmes et à 60% des actifs



Quel est votre regard sur la proximité ?

Près d'un habitant sur deux considère que la proximité est une nécessité, et pour 1 habitant sur 3 elle est un plus indéniable. **Au total 8 habitants sur 10 plébiscitent la proximité des commerces et services.**

Ce sentiment est partagé différemment selon la tranche d'âge. Contrairement aux attentes, le fait que la proximité soit une nécessité est plus élevé chez les jeunes et les actifs que chez les néo retraités. A l'opposé cela devient critique pour les plus de 75 ans.



Ce sentiment de proximité se traduit dans le choix des commerces fréquentés, puisque si 72% des répondants indiquent se rendre dans des hypermarchés, 40% précisent aussi se rendre dans des commerces indépendants de proximité, et **34% fréquentent le marché de Thairé**. 11% indiquent fréquenter d'autres marchés extérieurs.

Il en est de même sur les zones commerciales fréquentées : 66% pour la zone d'Angoulins et surtout 64% pour l'Intermarché de Salles sur mer.

La problématique de la mobilité est également à prendre en compte, 95% des personnes sondées utilisant leur véhicule personnel pour réaliser leurs courses alimentaires (100% des actifs), avec une fréquence d'une à deux fois par semaine (85%).

Quelle est l'expression de vos besoins en alimentaire ?

Un forte proportion des réponses (**81%**) portent sur l'implantation d'une supérette-épicerie de proximité, et ce quel que soit l'âge des répondants.

Si 32% souhaiteraient également une boucherie et 20% une poissonnerie, **38%** optent pour un restaurant.

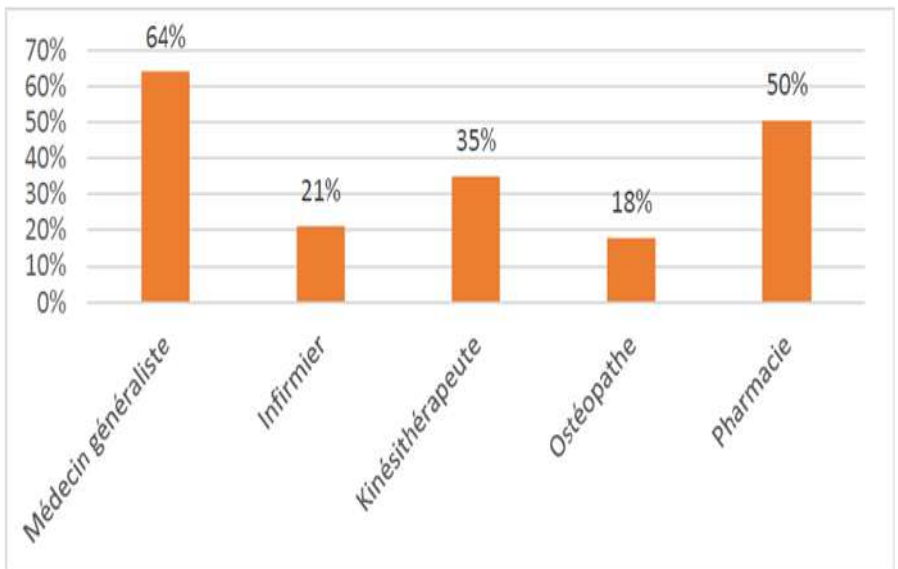
Pour autant l'installation de commerces de proximité ne peut être viable que dans un engagement réciproque, de qualité et de service pour le gérant du commerce, de fréquentation et de « dépense » pour les habitants de la commune. Sur ce point **71%** des répondants fréquenteraient régulièrement les commerces avec une pointe à **77% chez les moins de 40 ans**, pour un panier moyen estimé entre 10 et 30 € par 77% des répondants.

Et les besoins en matière de santé ?

Une demande forte (64%) pour l'implantation d'un médecin généraliste ressort de l'enquête.

La présence d'une pharmacie semble également être une attente pour 1 habitant sur 2.

A l'opposé le peu de réponses concernant des infirmiers doit être relativisé par le fait que cette profession de santé est déjà présente dans la commune.



Quels seraient les autres services attendus ?

57% des répondants aimeraient disposer d'un bar-café-tabac-presse et 59% pour un distributeur automatique de billets.

Comment réalisez-vous vos démarches administratives ?

81% des répondants réalisent leurs démarches administratives en ligne via internet (37% par téléphone, 28% par courrier), et 93% indiquent les réaliser eux-mêmes.

Lorsqu'ils réalisent leurs démarches en ligne, 86% le font sans aide alors que 9% se font assister et 5% les font réaliser par un proche. 41% des plus de 75 ans ont besoin d'une aide extérieure ou d'un tiers

On peut noter que malgré le taux de couverture internet élevé et le taux d'équipement en informatique des foyers répondants, seulement 2 % de la population commande des produits alimentaires en ligne pour se faire livrer.

L'accès au numérique : 89% possède une connexion internet, au moins un ordinateur et un smartphone. 44% possède une tablette.

Les retours de l'enquête « Commerces et services de proximité » (suite)**Des initiatives communales**

L'équipe municipale a pris l'initiative de créer un marché hebdomadaire, tester le marché en soirée, les marchés nocturnes l'été...

Nous favorisons les Food-trucks du soir, et nous proposerons à la location un restaurant avant l'été 2023.

L'épicerie ambulante « Lokalité » va desservir également les hameaux, à nous d'assurer leur succès pour qu'ils maintiennent leur tournée.

Pour les professionnels de santé, plusieurs contacts sont en cours et une démarche auprès de l'ARS (Agence Régionale de santé) a également été initiée.

L'initiative privée est également présente : Monsieur Alexis FAIVRE prépare actuellement des locaux à louer rue Eugène Chaussat (face à la caserne des pompiers).

Et l'enquête « Seniors » ?

En parallèle de cette enquête, le CCAS a mené **une enquête auprès des seniors** afin d'améliorer les services proposés et leur information.

Nous reviendrons en détail sur le résultat de cette enquête dans le prochain bulletin municipal.

Toutefois certaines réponses rejoignent et complètent l'enquête sur les besoins de proximité.

Ainsi sur les 72 ménages ayant répondu à ce jour, 34%

envisagent de quitter Thairé si ils deviennent dépendants. L'absence de commerces (25%) en est la raison majeure au même titre que l'absence d'offre soins (25%), suivi de près par le besoin de rejoindre un hébergement médicalisé (24%).

Parmi nos aînés souhaitant rester à Thairé, si 9% souhaiteraient également plus de commerces et d'offre de soins, 33% font part d'un besoin d'assistance (aide à la personne et à domicile, portage de repas ...).

Satisfecit pour l'équipe communale, 69% plébiscitent le bulletin municipal comme support d'information.

**ATELIERS MÉMOIRE
« travailler sa mémoire
tout en prenant plaisir »****Le saviez-vous ?**

Beurre et fromages ont longtemps fait la réputation de Thairé. Créée en 1893 par M. Henry ROY, maire de Thairé de 1897 à 1925 (rappelez-vous : il était au centre de la photo publiée dans le dernier bulletin municipal) la laiterie coopérative cessera son activité au début des années 1970. Au plus fort de son activité elle traita 25 000 litres de lait quotidiennement.

Aujourd'hui les bâtiments ont pour certains disparu ou ont été réaménagés par des artisans de la commune.

Cet esprit coopératif ne s'est pas traduit uniquement au travers de la laiterie. Ainsi de la fin du 19^{ème} siècle jusqu'aux années 60, l'existence d'une société de secours mutuels, ancêtre de la Mutualité, et d'une boulangerie coopérative, témoigne de cet esprit d'agir en commun et de réunir les efforts de tous afin d'améliorer la situation de chacun. Si, comme nous, vous souhaitez que leur histoire et leur souvenir ne soit pas perdus, nous vous invi-

tons à nous contacter. Que vous ayez connu ces activités, que vous possédiez un document, une photo, ou simplement un souvenir transmis par vos parents, en les partageant avec nous vous participerez à l'effort mémoriel collectif qui nous permettra de retracer l'histoire de notre commune.



Plus globalement, tout élément que vous pourriez nous communiquer sur la vie passée du village, comment il a traversé les deux guerres mondiales, les foires agricoles qu'il a connues, sa foire aux oignons si emblématique, ses commerces d'antan, contribuera à cette démarche passionnante et enrichissante, faisant de son passé un atout dynamique pour son avenir de village attrayant et attractif.

Alors n'hésitez pas, et contactez la mairie par téléphone au 05 46 56 17 14

ou par mail : accueil.mairie@thaire.fr .

La laiterie sera agrandie une première fois en 1904. Vers 1908, une porcherie et une deuxième caséinerie sont édifiées de l'autre côté de la route. Deux autres bâtiments sont érigés : une chaufferie et en 1932 une salle de réunion complète l'ensemble. C'est en 1939 que l'usine sera partiellement rebâtie.



la laiterie



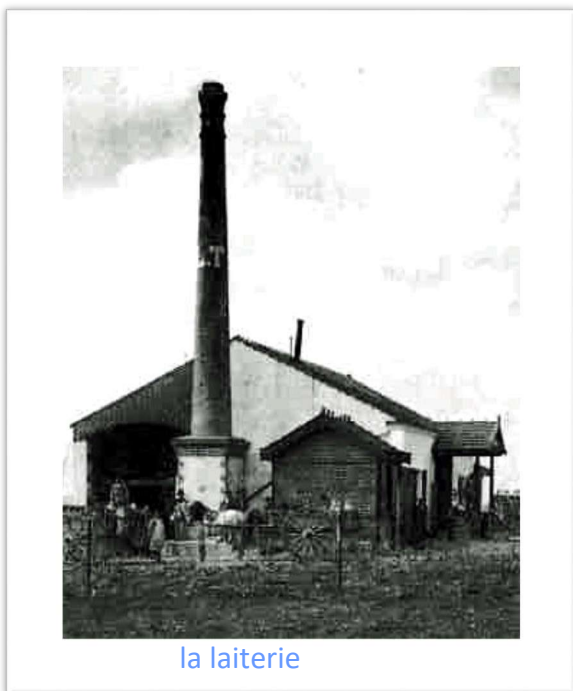
Henri Roy (à gauche, chapeau et bottes)



Journal « Le Petit Courrier » (49)



Agrandissement de la laiterie



la laiterie

L'Echo Rochelais du 6 juin 1896 communique : la laiterie coopérative de Thairé vient d'obtenir un grand diplôme d'honneur pour les beurres qu'elle avait exposés au Concours général International de production à Marseille.



Construction de la porcherie

Illustrations fournies par M JP Rouhaud



UNE RECYCLERIE OUVRE SUR L'AGGLO !

Ne jetez plus, donnez !

Donnez les objets dont vous ne voulez plus dans l'une des 5 nouvelles zones de réemploi de l'Agglo et offrez-leur une seconde vie. Nettoyés, réparés ou transformés, ils seront ensuite revendus à petits prix à la boutique de la Recyclerie (ouverture au mois de mai).

À partir du 1^{er} février prochain, 5 zones de réemploi seront à votre disposition sur l'Agglo, permettant ainsi de prolonger la durée de vie de vos objets :

- ▶ au Centre de valorisation des déchets - Centre à Périgny
- ▶ dans les déchèteries de Châtelailon-Plage, Lagord et Sainte-Soulle
- ▶ à la recyclerie à Aytré

Les dons autorisés :

Décoration, vaisselle, livres, BD, CD, disques, jouets, vélos, textiles, vêtements, maroquinerie, chaussures, mobilier, appareils électriques, matériel de puériculture, outillage, matériel informatique.

Les objets doivent être déposés propres, en bon état ou à réparer.

ATTENTION, la récupération est interdite sur les zones de réemploi !

agglo-larochelle.fr



RECYCLERIE AYTRÉ
ZI Belle Aire Sud - 4 rue Pythagore

▶ Dépôt des objets, du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h* (tout dépôt en dehors de ces horaires est interdit).
Ouverture de la boutique en mai 2021.

La recyclerie a été confiée par l'Agglo à l'association ESC17 regroupant un collectif d'acteurs locaux de l'insertion et de l'ESS.

Plus d'infos
Contactez la recyclerie

0 805 295 315 Service à appel gratuits

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h (sauf jours fériés)

Communauté d'Agglomération de **La Rochelle**

Photo : Rémy Morel

L'Agglo opte pour une gestion directe du « petit cycle de l'eau »*

Les élus communautaires ont affirmé début décembre leur souhait de conserver une gestion publique de l'eau, de maîtriser une tarification égalitaire, compatible avec les orientations sociales et environnementales de la collectivité, et de développer une politique ambitieuse de protection des ressources. Cette proposition de gouvernance de l'eau vient d'être validée par le Préfet.

Depuis le 1er janvier 2020, en application de la Loi NOTRe, la Communauté d'Agglomération dispose de la compétence Eau potable sur l'ensemble de son territoire.

En cohérence avec cette prise de compétence, **les élus communautaires ont voté jeudi 3 décembre dernier l'exercice direct de cette compétence et la sortie du syndicat départemental Eau 17.**

L'objectif est d'allier autonomie, responsabilité environnementale et sociale ainsi que solidarité départementale, tout en développant une vision coordonnée avec Eau17 de protection de la ressource et de développement du service public dès le 1er janvier 2021.

Après avoir recueilli l'avis de la Commission Départementale de la Coopération Intercommunale (CDCl) réunie le 14 décembre, Monsieur le Préfet a décidé d'aller dans le sens de la demande de la Communauté d'Agglomération.

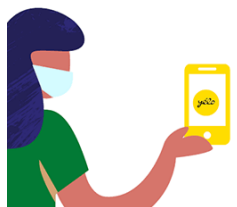
La continuité du service est une préoccupation partagée entre l'Agglo de La Rochelle et Eau 17, aussi **les conditions de gestion provisoires sont d'ores et déjà précisément définies pour les 6 prochains mois.**

Ces mois seront consacrés à un travail de proximité entre les équipes techniques afin d'organiser précisément le transfert pérenne des opérations et le maintien et développement des coopérations territoriales.

* *Le petit cycle de l'eau* : de la ressource au robinet et du robinet au milieu .

(sources Actualités de l'Agglo.)

JUSQU'AU **31 MARS 2021** **GAGNEZ DU TEMPS & ÉCONOMISEZ**



1.10€ LE TICKET
AU LIEU D'1.30€
ACHETEZ-LE DEPUIS L'APPLI



yélo | www.yelo-larochelle.fr

La bibliothèque municipale

Quel est votre livre préféré ?

«**La lecture est le souverain remède contre les dégoûts de la vie**», a dit un jour Montesquieu. Une citation qui prend sens plus que jamais depuis 2020 : confinements successifs, couvre-feu...

Malgré ces circonstances exceptionnelles, nous avons eu la chance de pouvoir maintenir ce service que vous êtes nombreux à apprécier, quelque soit votre âge. Les procédures ne sont pas simples à mettre en œuvre et à respecter, mais vous n'hésitez pas à continuer à venir nombreux trouver, outre des livres, un peu de convivialité. Cette année, malgré les périodes de fermeture et les conditions particulières de prêt (par réservation entre autre) la **fréquentation de la bibliothèque a représenté 16,4 % de la population** (1750 habitants) ce qui représente 5919 prêts... contre 19,5 % et 9988 prêts en 2019...

Ce pourcentage est bien supérieur à la moyenne des bibliothèques. **Bravo et merci à vous !**

Cela nous encourage à poursuivre les actions menées pour vous satisfaire. De nouveaux « sacs surprises » sont prêts et des nouveautés vont bientôt être achetées : romans, policiers, BD, albums...

Malheureusement, les animations sont suspendues, et la sélection des livres pour le « prix des lecteurs 2020 » n'a pas pu avoir lieu, prévue fin octobre et annulée...

Cette année, c'est donc vous TOUS qui proposerez vos lectures préférées !

Les 3 livres les plus cités seront les livres de l'année 2020.

Vous pouvez tous participer, n'hésitez pas !

Un grand bravo au Bla Bla Caf

Le Bla Bla Caf a proposé cette année une opération Noël Solidaire « Boîte de Noël pour les plus démunis ».

Il s'agissait de confectionner des cadeaux de Noël surprise, en garnissant des boîtes à chaussures avec « un truc chaud, 1 truc bon, 1 produit de beauté, 1 loisir » et glisser dans le colis un « mot doux ». Il était également possible d'ajouter autre chose de son choix.

Les cadeaux pouvait être pour homme, pour femme ou mixtes.

146 boîtes ont ainsi été confectionnées par les nombreux bénévoles et habitants qui ont répondu à l'appel. Elles ont été remises et distribuées aux sans-abris et personnes les plus démunies par les associations L'Escale, la Soupe Populaire, Altéa Cabestan et les Restos du Cœur.

Un très grand bravo pour cette opération à refaire l'hiver prochain !



Bulletin de participation à rapporter à la bibliothèque ou à déposer en mairie. 1 bulletin par personne

VOTRE (vos) LIVRE(S) PRÉFÉRÉ(S) EN 2020

Que vous soyez lecteur de la bibliothèque ou non, lecteur occasionnel ou assidu, amateur de romans, de polars ou de BD... vous pouvez remplir ce bulletin de participation et l'apporter à la bibliothèque aux heures d'ouverture, ou le déposer à la mairie.

Bibliothèque ouverte : Lundi 16h – 17h30 / Mercredi 10h – 12h et 14h30 – 17h30 / Samedi 10h – 12h



GENRE : (rayer la mention inutile)

Roman

Policier

B.D

TITRE 1 :

TITRE 2 (facultatif):

COMMENTAIRE (facultatif)

Vous êtes adhérent à la bibliothèque

OUI

NON

Un bulletin par personne, disponible à la bibliothèque et en mairie.

Merci de votre participation !

Un message du comité des fêtes

Bonjour à tous

2020 est enfin derrière nous, une année blanche comme nous n'aurions jamais imaginé connaître. Une année inédite pour nous puisque malheureusement, nous n'avons pu pratiquer aucune activité festive.

J'espère sincèrement que 2021 nous permettra de revivre une vie de liberté, de plaisirs partagés, et de rassemblements festifs comme nous l'avons toujours vécu auparavant.

Je compte sur vous et sur votre présence pour redémarrer le CDF dès que possible, l'esprit bénévole est plus important que jamais et nous comptons très fortement sur votre soutien et votre présence dans les mois à venir.

Bien amicalement à vous, A très bientôt
Rosy MIOT Présidente du CDF



Thair'et Jardins

Les jardins partagés de Thairé sont, en premier lieu, une communauté d'échange et de partage. Le cadre se situe à l'entrée de Mortagne, sur un terrain communal qui a été aménagé pour l'association.

Là, une vingtaine de jardiniers partagent leur passion pour la nature, le jardinage et le « bien vivre ensemble ». Chacun amène sa compétence, ses connaissances. Chaque jardinier, sur sa parcelle, travaille dans le but collectif qui est de montrer que l'on peut évoluer en parfaite harmonie avec la nature, en réalisant un petit jardin potager entièrement « bio » et en y retirant beaucoup de plaisir.

Plusieurs parcelles collectives ont été mises en place : une qui permet l'accueil des enfants du centre de loisir pendant les vacances, une autre en partenariat avec le Comité des Fêtes qui est un interlocuteur privilégié pour nous, et sur laquelle, depuis cette année, nous cultivons les oignons qui, nous l'espérons, permettront de réaliser la fameuse soupe à l'oignon servie lors des festivités de notre commune.

Cette année, de grands chantiers ont été lancés :

- réalisation d'une haie sur la butte, à droite en rentrant dans les jardins
- collaboration avec la LPO de manière à encourager la venue des oiseaux diurnes et nocturnes, indispensables à la vie d'un jardin, notamment dans leur participation à la régulation des prédateurs de nos cultures
- partenariat avec la municipalité pour le broyage des branchages

et collaboration sur les projets en lien avec le développement durable.

Si notre association vous intéresse, n'hésitez pas à venir nous voir sur les jardins. De plus, en temps normal, nous réunissons tous les premiers dimanches de chaque mois sur le site et organisons différentes journées « portes ouvertes » au cours de l'année (ces informations seront signifiées sur le panneau lumineux, à l'entrée du village) . Vous pouvez également vous renseigner auprès de la mairie qui fera suivre vos demandes. Quelques parcelles sont encore disponibles, elles vous attendent.

A bientôt, *Marie-Cécile Broucaret, co-présidente de l'association Thair'et Jardins*

Le RAM* se réinvente...

En ce temps de crise qui touche fortement les assistantes maternelles dans leur quotidien, le RAM doit faire face à cette situation compliquée afin de pouvoir accueillir et maintenir dans le respect des gestes barrières les temps collectifs.

Le RAM essaye de maintenir au mieux ces temps d'animation si importants pour tous, en espérant que nous puissions un jour prochain, retrouver le sens de l'intercommunalité et du partage avec l'ensemble des 5 communes. En attendant ce retour, tant demandé et attendu par les professionnels et les enfants, le RAM se réinvente en trouvant des solutions pour continuer à proposer une mutualisation à distance avec divers projets.

En ce début d'année, nous avons ainsi pu réaliser une couronne intercommunale avec l'ensemble des 5 communes du RAM. Un projet commencé sur une commune et évoluant au fil des jours sur les autres communes donnant un rendu collectif unique et très coloré ! Nous avons aussi pu fêter la chandeleur et mettre en place différents ateliers créatifs, sensoriels ou encore moteurs.

* **Relais des Assistantes Maternelles**

L'objectif de ces temps pour les assistantes maternelles, c'est qu'elles puissent se retrouver, échanger et partager de bons moments autour d'un espace adapté aux enfants. Quant aux enfants ces temps d'accueil collectifs leurs permettent de faire de nombreuses découvertes sensorielles, créatives, etc.

L'essentiel à ce jour malgré, la crise sanitaire, est de maintenir le plus possible l'ouverture du RAM sur toutes les communes permettant à chaque professionnelle de venir partager un moment agréable et échapper un peu à leur quotidien.



L'Espace Projets Jeunes refait le plein !



Les jeunes (11-18 ans) ont pu profiter d'un accueil durant leurs vacances. En effet l'EPJ était ouvert lundi 8 au vendredi 12 février entre 10 et 12 h ainsi qu'entre 14 et 17 h 30. Babyfoot, fléchettes, billard, jeux vidéos, jeux de sociétés, activités manuelles étaient au programme. Les jeunes ont apprécié pouvoir se retrouver, discuter, partager, vivre ensemble dans le respect des consignes sanitaires.

Nous étions même complet, plus de 20 jeunes se sont inscrits.

Malgré une programmation restreinte (pas de sortie en minibus, pas de veillée ni pique-nique). L'EPJ a toujours son public et c'est au moins une bonne nouvelle dans le contexte actuel.

L'EPJ reste ouvert le mercredi et le samedi en période périscolaire, au même titre que les centres de loisirs, alors n'attendez plus et inscrivez votre ado !

Contact : Mr CELLIER Pierre-Henri
Tél : 06 29 48 33 28
mail : al.pierrehenri.c@gmail.com

Les P'tites Souris de Thairé

Le contexte actuel ne nous permet malheureusement pas de nous retrouver pour le moment. Cependant, on reste positifs ! Et dès que les conditions sanitaires nous le permettront, nous serons ravis de pouvoir vous revoir et reprendre nos matinées TOUS ENSEMBLE.

N'hésitez pas à visiter notre page

Facebook

[" Les p'tites souris de Thairé "](#)

vous y retrouverez nos matinées, nos activités déjà réalisées et les dernières informations sur notre association.



Un camion épicerie arrive à Thairé



A partir du vendredi 5 mars, le camion Epicerie « LOKALITÉ » sera de passage une fois par semaine à Thairé, l'après midi, avec des arrêts à

- **La Gravelle : au niveau de l'arrêt de bus**
- **Mortagne : Place de la Liberté**
- **Thairé : Place de la Mairie**
- **La Fondelay : au niveau de l'arrêt de bus**

Ce camion propose plus de 500 articles, épicerie, conserves, boissons, produits d'entretien, hygiène, droguerie mais aussi fruits et légumes, fromage, charcuterie...



**Alimentation
Générale
Traditionnelle**

**Produits du Quotidien
Produits Locaux**

**Les jours de tournée, les horaires
une question, une commande ?**

Cédric, à votre service !



07.86.75.22.68



Mail : lokalite17@gmail.com

Site internet : lokalite17.fr

Mé pas jeter sur la voie publique. E285, Lokalité RCS La Rochelle: 420048254. Imprimé par mes soins via Vivapaper



Toujours autant de succès pour les foodtrucks et le marché !

Chaque jour un Food truck différent vient à Thairé (même si certains ont du s'adapter temporairement à la période du couvre-feu).

Le marché du mercredi matin rencontre aussi un grand succès et la formule du mercredi après midi le 1er mercredi du mois sera reprise dès la fin du couvre-feu.

Vos Food trucks :

- Lundi soir :** En K D'Fringale
- Mardi soir :** La Mère Tomine **nouveau !**
- Mercredi soir :** Mouss Couscous
- Jeudi après-midi :** Combi Sucré **nouveau !**
- Vendredi soir :** Ça sarrasine
- Samedi soir :** La Fine Goule
- Dimanche matin :** Huitres Robic

Votre marché du mercredi :

- Belle à Croquer (fruits et légumes)
- Kevin (Rôtisseur)
- Pets Planète (Croquettes chiens et chats)
- Des fleurs chez soi (fleuriste)
- Stéphanie (Fromagère)
- Délices de l'Italie (produits italiens)
- Poissonnerie Christelle

BULLETIN MUNICIPAL N°18 - Mars 2021

Responsable de la publication : Marie-Gabrielle NASSIVET
 Impression: Mairie de Thairé Infographie: Sébastien Bourain Ludovic Vigie
 Articles: élu, commission communication, Associations
 Photos: Sébastien Bourain, Elise Rivollier, Associations, images d'illustration...
 DÉPOT LÉGAL À PARUTION

